

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises.	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.420 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 10 Décembre, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Charbotel (Antoine), 38, rue Emile-Noirot, Roanne (Loire), parrains MM. R. Trétrop et Larue. — M. Dansard (Léopold), Vougy (Loire), parrains M^{me} Lescure et M. Goutaland. — M. Troncy (Marius), Pont-Trambouze (Rhône), parrains MM. A. Mury et Goutaland. — M^{lle} Paire (Madeleine), rue Auguste-Gelin, Le Goteau (Loire), parrains M^{me} Lescure et M. Goutaland. — M. le Professeur Zalesky (M.-D.), Orel, U. R. S. S. — M. Sandoz (Ed.), 2, villa d'Alésia, Paris (14^e). — M. Dhume (Benoît), Petite rue des Cerisiers, Roanne (Loire). — M. Salussola (Paul), assureur, rue du Commerce, Roanne (Loire). — M^{lle} Daret (Hélène), 18, rue Tarentaise, Lyon, parrains MM. Cariffa et Lacombe. — M. Repiton, pharmacien, 57 bis, rue de Paris, Vichy (Allier), parrains MM. Desvigne et Pouchet. — M. Ster (Raymond), avenue du D^r-Roux, Pierre-Bénite (Rhône), parrains MM. Fontanel et Régina. — M. Roubal (Professeur J.), directeur du Gymnase, Banska-Bystrica (Tchécoslovaquie), *Coléoptères*. — M^{me} Bouxin, professeur agrégée de sciences naturelles au Lycée Victor-Duruy, 54, rue Jacob, Paris (6^e), *Céphalopodes*. — M. Gaget (Jean-Louis), 4, rue Villeteuve, Lyon (4^e), parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Friez (Paul), Montreux-Vieux (Haut-Rhin), parrains

Certaines Vivipares sont un peu roulées, leur surface est en partie grêlée ce qui pourrait suggérer l'idée que ces fossiles sont remaniés. Mais cette observation est contrebalancée par celle qu'on peut faire sur les admirables Néritines dont les couleurs ont conservé toute leur fraîcheur.

Remarques sur les Vivipares. — Les Vivipares de Beynost se relieut à *V. Fuchsi* Neum. par quelques individus à tours passablement renflés.

Cependant, pour la plupart, elles sont plus évoluées que la *Vivipara Fuchsi* ou cf. *Fuchsi* des Boulées de Miribel, du puits de Vancia, etc. On sait que ces dernières avaient été décrites par Tournouer sous le nom de *V. Dresseli* à cause de leur dernier tour plus renflé que chez l'espèce de Neumayr. Or, les Vivipares de Beynost, pour le plupart, se distinguent de celles des Boulées par leurs tours plus plats et leur ligne de suture qui a tendance à se caréner. Elles sont ainsi plus semblables à la *Vivipara Fuchsi* type.

On distingue parmi elles les mêmes variations que chez les Vivipares des Boulées, c'est-à-dire des individus à spire basse et d'autres à spire élevée, des individus à péristome mince et d'autres à péristome renforcé vers la columelle surtout.

L'une de ces Vivipares est même très remarquable, au point que, si elle avait été trouvée seule, elle n'aurait certainement pas été attribuée à *V. Fuchsi*. C'est en effet une Vivipare à tours plats, étagés, tout aussi plats que chez l'espèce du Niquedet rapportée par Ch. Depéret à *V. Sadleri* Partsch, espèce qui caractérise un niveau un peu plus élevé que celui à *V. Fuchsi*. Elle se rapproche de certaines formes de Slavonie, par exemple de celle figurée par Neumayr et Paul (*Abhandl. k. k. Geolog. Reichsanstalt Wien, 1875*), pl. V, fig. 10, que ces auteurs considèrent comme un passage entre *V. lignitarum* Neum. et *V. Sadleri* Partsch.

L'individu en question n'a pas la tendance marquée à l'allongement du dernier tour et aussi de la spire qui caractérise l'espèce du Niquedet ; il se rapproche cependant de certains individus de *V. Sadleri* chez qui cette tendance est peu accentuée, et, à certains égards, les dépasse même par la netteté du bourrelet sutural et par la transformation de certaines stries d'accroissement en véritables plis.

Aussi peut-on émettre l'hypothèse que cette Vivipare a pu représenter le stade *Sadleri* dans une cuvette lacustre peut-être indépendante de celle de Saint-Amour, où elle aurait ainsi évolué pour son propre compte. En tout cas elle est représentative d'un niveau assez élevé du Pliocène bressan. Il est possible que la lentille marneuse où elle a été trouvée soit un lambeau ou un résidu de couches qui ont généralement été enlevées par l'érosion dans la partie méridionale de l'ancien lac.

Les Tétrarhynques à larves géantes

Par M. le Professeur J. GUIART

Les Tétrarhynques sont des Cestodes de poissons caractérisés par l'existence de quatre trompes exsertiles au sommet de la tête. Chez ceux que nous désirons étudier ici, le Cysticéroïde, dans lequel se développe le scolex, se termine par une longue queue larvaire pouvant atteindre plus de 1 mètre de longueur ; il en résulte que pendant longtemps on a pris ces larves géantes pour des Tétrarhynques adultes. Quand la tête est dévaginée, la larve comprend trois parties distinctes : une tête, une vésicule et une queue. Les espèces étudiées peuvent se ramener à trois.

GYMNORHYNCHUS GIGAS (Cuvier, 1817). — Très fréquent et souvent très abondant dans les muscles de la Castagnole (*Brama Rayi*); WAGENER a représenté une larve, dont la queue atteignait 1 m. 30. Cette larve est caractérisée par le champ quadrangulaire, qui sépare les bothridies d'une même paire, et par la double chaînette de crochets existant sur le bord externe des trompes.

La forme adulte n'est pas encore connue, mais une observation, faite par PINTNER, en 1929, permet de penser qu'on la rencontrera chez un requin des mers chaudes.

GYMNORHYNCHUS HORRIDUS (Goodsir, 1841). — La larve géante (qu'on a longtemps confondue avec le *Floriceps saccatus*, petite larve se rencontrant chez le même hôte), existe toujours en abondance dans le foie du Môle (*Mola mola*), mais ici les exemplaires sont tellement intriqués les uns avec les autres qu'il a toujours été impossible d'en isoler un entier. On discute donc sur la longueur de la larve, mais on admet en général qu'elle oscille entre 0 m. 40 et 1 mètre. Les bothridies de chaque paire sont ici falciformes, plus larges en arrière qu'en avant et se touchent par leur extrémité postérieure. D'après PINTNER et DOLLFUS, la chaînette de crochets manquerait chez cette espèce et DOLLFUS, pour cette raison, crée pour elle le sous-genre *Molicola* (1935).

La forme adulte a été décrite par PINTNER en 1913, chez un hôte mal identifié, que PINTNER croit être le *Carcharodon lamia* le grand requin des mers chaudes, mais qui, d'après moi, pourrait être tout simplement le *Galeus glaucus*. L'adulte mesure 30 à 40 millimètres, dont 6 millimètres pour la tête, qui est identique à celle de la larve du Môle. Les derniers anneaux sont de forme presque carrée et très renflés au milieu, les pores génitaux sont latéraux et irrégulièrement alternes : les orifices de la ponte sont ventraux au même niveau que les pores génitaux.

GYMNORHYNCHUS CRASSICOLLIS (Diesing, 1850). — Ce parasite n'est connu jusqu'ici qu'à l'état adulte. Les exemplaires de l'*Oxyrhina glauca*, décrits par DIESING, ont été retrouvés en 1930 par PINTNER au Musée d'Histoire naturelle de Vienne. Il s'agit d'une forme adulte, très voisine de celle du *Gymnorhynchus horridus* et n'en différant guère que par ses bothridies, beaucoup plus profondes en arrière, où elles forment de véritables poches. D'après l'échelle des dessins donnés par PINTNER, ces exemplaires devaient mesurer environ 60 millimètres, soit le double de la longueur du *G. horridus*.

En 1891, MONIEZ a décrit un Tétrarhynque d'*Oxyrhina glauca*, qu'il considère comme la forme adulte du *G. horridus*. Le parasite est insuffisamment décrit ; heureusement j'ai eu la chance de retrouver les exemplaires mêmes de MONIEZ, que je me propose de décrire. Ils sont aussi d'assez grande dimension, 70 à 80 millimètres de long sur 4 à 5 millimètres de large (et non 30 centimètres comme le dit MONIEZ) et les bothridies présentent absolument les mêmes caractères que celles de *G. crassicollis*.

S'il se vérifie que la chaînette de crochets n'existe pas au niveau des trompes, ce que je crois probable, il conviendra, en effet, de créer un genre nouveau pour *horridus* et *crassicollis* ; mais ce ne saurait être que le genre *Vaullegardia*, créé par moi en 1927 précisément pour le parasite de MONIEZ. Le genre *Molicola*, créé par DOLLFUS en 1935, tombe en synonymie avec lui.

Comme il n'existe pas de poisson du nom d'*Oxyrhina glauca* on peut hésiter entre le *Galeus glaucus* et l'*Oxyrhina Spallanzanii*.

En faveur du *Galeus glaucus* je possède une lettre du baron Jules DE GUERNE, qui recueillit à Concarneau les Cestodes dont il confia l'étude à

MONIEZ ; or il croit se rappeler les avoir trouvés dans un des *Carcharias* (= *Galeus*) *glaucaus* ou Peaux bleues, utilisés pour la nourriture des homards du vivier. Dans ce cas le parasite doit être très rare, car j'ai examiné une grande quantité de ces Sélaciens, au laboratoire de Concarneau, sans l'y avoir rencontré.

En faveur de l'*Oxyrhina Spallanzanii*, qu'on capture parfois sur la côte méridionale de Bretagne, on peut citer la découverte faite par SROKICH chez cet hôte, en 1900, d'un parasite voisin du précédent, mais encore plus long (90 à 130 millimètres) ; malheureusement ce Cestode a été si mal décrit et figuré, qu'il est impossible de l'identifier. Il faudra pour cela le rencontrer de nouveau.

GRUPE DE ROANNE

Compte rendu de l'Excursion archéologique et botanique du 26 mai 1935 à Suin, Saint-Bonnet-de-Joux et Sainte-Colombe.

Excursion suivie par cinquante personnes et favorisée par un beau temps.

A Saint-Bonnet-de-Joux, nous sommes attendus par M. SABATIER, pharmacien, dont les fouilles à Suin et à Sainte-Colombe ont été comparées, toutes proportions gardées, par M. JEANTON, président de l'Académie de Mâcon, à celles d'Alésia. Nous ne pouvions avoir un meilleur guide.

Nous nous dirigeons sur Suin, par le chemin des Vernaillots, route très montante qui nous permet de voir, à gauche, le Mâconnais, à droite les monts Botey, Violat et Artus. Nous prenons ensuite le chemin qui contourne, à droite, l'église de Suin dont le clocher est du XI^e siècle et, à travers un amas de rochers granitiques, après avoir franchi une pelouse parsemée de petits buis sauvages, nous arrivons au point culminant dominé par une statue de la Vierge.

- Suin, à la forme conique et appelé la Sentinelle du Charollais, se trouve à l'extrémité des monts du Charollais, derniers contreforts des Cévennes. Bien qu'à 593 mètres d'altitude seulement, nous avons de Suin une vue circulaire réellement impressionnante : au nord, le Mont Saint-Vincent, au pic tronqué, les Monts d'Autun ; à l'est, le Chalonnais et la Saône, la Roche Vineuse, le Mont Saint-Romain ; au sud, les Monts du Beaujolais ; au sud-ouest, les Monts de la Madeleine, qui nous sont si familiers. De Suin, 55 clochers ont pu être repérés.

Par sa situation exceptionnelle, Suin fut, sans aucun doute, de tous les temps, un refuge pour les populations. On sait notamment que les Gaulois y bâtirent une cité, que les Romains y établirent un oppidum, qui se trouvait à la jonction de deux voies romaines, venant, l'une de Belleville pour aller à Autun, l'autre, venant de Feurs.

M. SABATIER nous montre l'emplacement des fouilles qu'il a pratiquées, du 26 juin au 3 novembre 1934, et indique les résultats acquis. Il a exploré des fondations gallo-romaines. Les murs ont 1 m. 40 à la base. A l'extérieur des murs il mit à jour quelques squelettes dont trois de grande taille, 1 m. 90 environ : la tête était encadrée de deux pierres supportant une troisième pour la protection du visage. Auprès de ces squelettes il a trouvé une fusaiole et une pièce de Tetricus fils. A l'intérieur des murs, il a recueilli notamment une quantité de poteries grossières, d'apparence néolithique, plusieurs bases d'amphores à vin, deux fragments d'amphores signées : l'une aux initiales